



Nombre de conseillers	55
En exercice	55
Présents	53
Votants par procuration	8
Absents	20
Total des votes	55

5.3

L'an deux mille vingt six, le vingt sept avril, à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 21 avril 2026 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Mme Carole DE ANDRES

**ÉLUS PRÉSENTS :**

Mme DE ANDRES, M. LECHAPTOIS, M. BOUCHER, Mme DA SILVA, M. SCHLOSSER, Mme KERAUDRAN, M. LEROY, M. BOUET, Mme HURAY, M. LÉBOUCHER, M. BONVOISIN, M. TIHY, Mme DUONG, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. FLAMBARD, M. MARIE, Mme DUTILLOY, M. RUEL, Mme GAUTIER, M. CANTELOUP, M. BURET, Mme MOUCHEL, M. TIMON, Mme MANSOIS, M. GENEY, Mme DAVY-COCHIN, M. CHEVREAU, Mme MONLON, M. AUBE, Mme ARSON, Mme OOSTERLINCK, M. VALLEE, M. MORDANT, M. ROBILLOT, M. GREAUME, M. DEZELLUS, Mme BREHIER, M. BARILLE, M. DROUET, M. SENINCK, M. VETEL, M. CHARPENTIER, M. SIMON, Mme MONTIER, M. MARICOT, M. HERVIEU, Mme TAILLOIS, M. FOUCOURT, M. BERTHOU, Mme GLEMOT, Mme MARIE, M. DE WULF

**ÉLUS REPRÉSENTÉS PAR UN POUVOIR :**

M. GIRARD A M. BERTHOU, M. HANGARD A MME DE ANDRES, MME QUERUEL A M. MARIE, M. DARMOIS A MME GAUTIER, MME TEMAGOULT A MME MOUCHEL, M. MAUVIEUX A MME ARSON, MME BOQUET A MME DUONG, MME BOURNISIEU A M. MARICOT

**ÉLUS ABSENTS :**

M. GIRARD, M. HANGARD, MME QUERUEL, M. DARMOIS, MME TEMAGOULT, M. MAUVIEUX, MME BOQUET, MME BOURNISIEU

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** M. MARICOT

**N°DEL\_0076\_2026 Désignation de délégués au SAEP Vallée de la Risle**

Dans le cadre de ses compétences en matière d'eau potable, la Communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle est membre de plusieurs syndicats intercommunaux.

À ce titre, il appartient au Conseil communautaire de procéder à la désignation de ses représentants appelés à siéger au sein de ces structures, afin d'assurer la représentation de la collectivité et la continuité du service public.

Les syndicats concernés sont les suivants :

- le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) du Lieuvin,
- le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable (SAEP) de la Vallée de la Risle,
- le Syndicat d'eau du Roumois et du plateau du Neubourg (SERPN),
- le SAEP Risle et Plateaux.

*Aussi et au regard de ce qui précède,*

**VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.5211-7, L.5211-8 et L.5214-16 ;

VU les statuts de la Communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle ;  
 VU les statuts des syndicats concernés ;  
 VU le renouvellement du Conseil communautaire ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de désigner les représentants de la Communauté de communes au sein des syndicats dont elle est membre ;

**CONSIDÉRANT** que ces représentants doivent être désignés par le Conseil communautaire ;

**CONSIDÉRANT** que la représentation au sein de ces syndicats permet d'assurer la gestion coordonnée des services d'eau potable;

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de procéder à ces désignations dans les meilleurs délais afin d'assurer le bon fonctionnement des syndicats ;

*Le Conseil Communautaire décide,  
 Après en avoir délibéré  
 A l'unanimité,*

- **DE DESIGNER** comme représentants titulaires et suppléants :

Pour le SIAEP Vallée de la Risle :


COMMUNES	TITULAIRES	SUPLÉANTS
APPEVILLE ANNEBAULT	Michel RABEL	Véronique KAISSE
GLOS SUR RISLE	Stéphane INDRE	Sébastien DAVALLAN
MONTFORT SUR RISLE	Bernard MEAUDE	Aurore CAHU
SAINT PHILBERT SUR RISLE	Christophe BINY	Marie ROCHARD

- **DE PRÉCISER** que les suppléants siègent en cas d'empêchement des titulaires, conformément aux statuts du syndicat.
- **D'AUTORISER** la Présidente à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous documents afférents à ce dossier.

Pont-Audemer, le 27 avril 2026

la Présidente

qui certifie que la présente délibération a été  
 adressée à la Préfecture de l'Eure

*de Andre* 

Carole DE ANDRES